

Document

Arrestations arbitraires de plusieurs membres de l'opposition au Togo

(urvie.org)

12.02.2013

Survie a reçu le 6 février 2013 une interpellation du parti togolais Alliance Nationale pour le Changement (ANC)

Survie relaye. A la suite des incendies de janvier 2013 au Togo, des arrestations ont été perpétrées arbitrairement par le ministre de la sécurité et la justice aux ordres du régime togolais et du parti au pouvoir.

La liste fournie par l'ANC des 28 personnes arrêtées au 4 février 13 est la suivante, liste alphabétique non exhaustive des personnes arbitrairement arrêtées et détenues par le Gendarmerie nationale :

1. ADJA Gérard, 2. AGBEGNEZI Komlan Chritophe, 3. AGNITEY Massama Esso (alias Guillaume Soro), 4. AKPOVI Taïrou, 5. ALINKI Moukalawa, 6. AMAVI Séna, 7. ASSOGBA Ayéwa Mathieu, 8. ATHILEY Appolinaire, 9. AWOKOU Simon, 10. BITSIOUDI Birénam, 11. DOGBEVI Suzanne Kafui Nukafu, 12. EKLOU Jean, 13. EKLOU Kossivi Maurice, 14. KAMING Pyabalo Aimé, 15. KODJO Agbéyomé Gabriel, 16. KPOGO Alphonse, 17. LABANE Koffi, 18. LOUM Mohamed alias TOMETY Toussaint, 19. MASSAN, 20. MIGAN Fofu Kokou, 21. MISSINHOUN Ignace Koomlan, 22. MIVEGBO Ayawo (TOUKPUI), 23. NAPO Naboudja, 24. Nicolas, 25. OURO-AKPO Tchagnaou, 26. SENOU Hervé, 27. VONDJOGBE Koffi Sika, 28. YAKANOU Etienne

Parmi ces personnes arrêtées figurent des dirigeants et cadres de l'opposition togolaise : Kodjo AGBEYOME (président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union Un Togo Solidaire (OBUTS), alliance FRAC), Gerard ADJA (vice-président OBUTS), Alphonse Kpogo (Secrétaire Générale de l'Alliance des Togolais pour le développement intégral (ADDI), alliance FRAC), Jean EKLOU (président de la jeunesse de l'ANC, alliance FRAC), Appolinaire Atilé (Service de sécurité de l'ANC), Taïrou Akpovi (ANC-OGOU), Ouro-Akpo Tchagnaou (député ANC).

Ces arrestations, réalisées lors du déclenchement de l'intervention française au Mali, à un moment où le Togo s'est rendu indispensable sur la scène internationale par l'envoi de soldats, rappellent les méthodes employées par Eyadéma au début des années 1990 pour déstabiliser l'opposition. Ces arrestations participent à la mise en place d'un climat de terreur et à un renforcement de la dictature togolaise. Cette déstabilisation de l'opposition a lieu à quelques semaines des élections législatives que le pouvoir togolais essaye d'imposer par la force, préparant une nouvelle mascarade électorale.

La méthode de fraude principale qui sera employée pour les législatives de 2013 est déjà connue : le découpage des circonscriptions totalement déséquilibré pour permettre au parti au pouvoir, le RPT-Unir, d'obtenir une très large majorité de sièges avec une minorité de votes. L'Union européenne n'a aucunement insisté sur la nécessité d'un redécoupage en fonction de la démographie qu'elle avait pourtant recommandé en 2007.

Ce silence de l'UE, qui est aussi celui de la diplomatie française, implique l'Europe dans la fraude électorale en préparation. Survie a participé le 18 janvier 2013 à l'interpellation de l'Union européenne sur la préparation des élections législatives au Togo.

Survie dénonce ces arrestations de responsables et militants de l'opposition et demande au gouvernement français et à la diplomatie européenne d'intervenir pour demander leur libération.

Survie demande à l'Union européenne et aux autorités françaises d'exiger au plus vite du gouvernement togolais qu'il s'engage à organiser des élections législatives crédibles, conformes aux recommandations déjà émises, en accord avec l'opposition au Togo rassemblée autour des deux coalitions de partis, le FRAC et Arc-en-ciel, ainsi qu'autour du

Collectif 'Sauvons le Togo'. survie.org 12.02